

BULLETIN MUNICIPAL



FUANS 2023

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Etat-civil

Travaux de l'année

Centre d'incendie et de secours d'Orchamps-Vennes

ADAPEI

ADMR

La Ligue contre le Cancer

Comice

AICA de Fuans/ Fournets Luisans

Club de la Dame Verte

Comité des Fêtes

Association des Parents d'élèves

Carnaval

Un nouveau club : le Futsal club

Repas des Anciens

Fromagerie « Les Fournets »

Informations Diverses

LE MOT DU MAIRE

2023 tire sa révérence.

Pour notre village l'année s'est déroulée avec son lot de petits plaisirs et de soucis.

Je remercie l'équipe municipale qui s'est investie dans plusieurs domaines. Projets qui doivent mûrir pour allier qualités, perspectives et respect des finances publiques.

Certes tout ne va pas aussi vite que nous l'espérons car nous sommes tributaires de règles et de normes imposées.

Je remercie le personnel qui s'investit dans son travail pour que la vie communale rende le service attendu.

L'avancement et la poursuite de réflexion seront développés à la page « travaux de l'année ».

Je souhaite à toutes et tous une année 2024 en pleine santé, remplie de petites joies, de satisfactions tant dans le travail que dans la vie familiale et amicale.

Le Maire

D. Kovacic

Etat civil



CATENARO
Elina Christine
Nathalie Anaïs
30/04/2023



GROSJEAN Alain 03/02/2023

CASSARD Antoinette dite ALICE 07/02/2023

FLEUROT Yves 14/03/2023

DESJOURS Elisabeth 09/04/2023

TRAVAUX DE L'ANNEE

Bâtiment Ecole :

Nous devons nous conformer aux normes actuelles. C'est pourquoi le bâtiment a dû être remanié. La salle de sieste qui était à l'étage a été transférée dans des Algécos que nous avons loués et posés sur des murs que Luc a construits. Un couloir d'accès a été réalisé par Luc aidé de M. J M Chauby. L'ensemble se trouve au même niveau que la salle de classe des « petites sections ».

Certes ce n'est pas la panacée et cela demande de l'adaptabilité pour les utilisateurs.

L'étude pour un bâtiment plus conforme est toujours en cours.



L'accès aux appartements à l'étage a été supprimé (les conseillers municipaux ont effectué les travaux de démolition). Un accès distinct de l'école a été créé. (cf : Vigipirat) ouverture d'une porte et pose d'un escalier.



Les « DPE » ont été effectués et ont montré un besoin d'amélioration énergétique. Des devis ont été demandés et nous sollicitons l'aide de l'état pour le financement.

Raccordement au réseau d'eau de la Loue. (SIEHL) :

Le nouveau réservoir est opérationnel. Aujourd'hui il faut finir le raccordement électrique qui doit rejoindre le transformateur « rue du chalet ».

La ligne passera sous la RD 461 en forage.



PLUI :

Le PLUI arrive à son terme. Nous pourrions alors envisager l'extension du village sur des bases pérennes.

Voierie :

Au printemps des chicanes seront installées aux Commènes sur la route des Picards, ceci, associé à une zone « 30 » .



Le carrefour de la RD461/ route de Consolation, à notre demande, a été matérialisé par des bornes blanches afin d'éviter que certains coupent le virage. Cela pour améliorer la sécurité du passage protégé.

Container à verre :

Celui qui était près de l'école a été déplacé à l'entrée de la station d'épuration. De l'enrobé a été déposé pour un plus grand confort et une facilité de nettoyage.



Panneaux solaires :

Les panneaux solaires fonctionnent. La production, à ce jour est de 27 Mégawatts.

La subvention du SYDED est effectuée.



Centre de secours d'ORCHAMPS-VENNES

La fin de l'année approche. Il est de tradition de faire le bilan de l'année écoulée.

Je remercie tous les Sapeurs-Pompiers du centre de secours d'ORCHAMPS-VENNES pour leurs présences quotidiennes aux activités opérationnelles. Ils ont su concilier vie professionnelle, vie personnelle et familiale avec la fonction de sapeur-pompier volontaire. Ils ont permis de répondre sans exception aux demandes de secours de la population du Val de VENNES, mais aussi des communes limitrophes.

Je remercie les nouvelles recrues car elles représentent la relève de demain. Tous les anciens, à qui nous devons respect, ils sont toujours présents à nos côtés lors des manifestations de l'Amicale. Je n'oublie pas non plus, les conjointes et conjoints qui subissent très souvent nos absences, pour la bonne cause bien sûr !

Cette année, le centre de secours a vu son effectif se renforcer avec :

*Simon SANSEIGNE de Guyans-Vennes

*Justine JEUNOT et Leny SIMONIN d'Orchamps-Vennes

Et après déménagement :

*Rémi JOSET d'Orchamps-Vennes (mutation du centre de secours principal de Besançon)

*Marc HERARD d'Orchamps-Vennes (mutation du centre de première intervention de Charmoille)

*Mathéo CHALONS de Fuans (mutation du centre de secours d'Arinthod 39)

Nous sommes toujours en recherche de volontaires, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des renseignements.

Pour 2023, près de 520 interventions auront été réalisées avec un effectif de 30 agents.

Au nom de tous les sapeurs-pompiers du centre de secours d'ORCHAMPS-VENNES, je vous remercie pour l'accueil que vous nous réservez chaque année lors de la distribution des calendriers. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2024.

Lieutenant Luc GAUME

Quelques nouvelles de l'Adapei du Doubs

Depuis 2 ans déjà, l'Adapei s'est transformé en 2 entités :

- La Fondation Pluriel qui gère les établissements,
- La nouvelle Adapei du Doubs, réunit personnes en situation de handicap, familles et amis.

Avec ses 7 sections, Baume les Dames, Besançon, Maîche, Montbéliard, Morteau, Omans, Pontarlier :

- Elle revendique une société inclusive,
- Elle s'engage pour l'autonomie et l'autodétermination,
- Elle informe les personnes de leurs droits et les aide à les faire respecter,
- Elle organise pour chaque personne des moments de rupture avec le quotidien : activités diverses, sorties, week-end culturel, rencontres sportives, conférences et formations...
- Elle est un soutien pour les familles.



Rencontre de pétanque réunissant 8 clubs du Doubs et les personnes en situation de handicap des 7 sections



Journée au Conifère



Week-end à Annecy



Spectacle

Ce sont les Opérations Brioches des 7 sections qui permettent de financer, les activités organisées par l'Adapei du Doubs, mais aussi sophrologie, médiation animale, musicothérapie, sport adapté... dans les établissements de la Fondation Pluriel.

Un grand merci à vous tous, bénévoles, porteurs de brioches mais également donateurs, pour votre accueil bienveillant et votre générosité. Grâce à vous, la vie des personnes en situation de handicap est plus belle.

Elles se joignent à moi ainsi que les administrateurs pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Nicole Gauthier, Présidente de l'Adapei du Doubs

ADMR du Val de Vennes

Un service de proximité pour tous.

L'ADMR du Val de Vennes est un service de proximité qui intervient sur les 9 communes du Val auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des familles.

L'association contribue au maintien à domicile de 65 bénéficiaires avec un personnel composé de 11 salariés et d'une secrétaire locale.

Le fonctionnement et le financement sont étroitement liés au Conseil départemental, aux caisses de retraites, aux caisses d'allocations familiales, à la MDPH (maison départementale du handicap).

Pour répondre au mieux aux besoins des personnes l'ADMR propose différents services :

- **Aide à la personne :**

Aide aux actes essentiels de la vie : aide au lever, au coucher, aide à la toilette, aide aux repas.

Entretien du cadre de vie, courses, accompagnement.

- **Service de portage de repas :** des repas équilibrés, en respectant les régimes sont livrés à domicile.
- **Service de téléassistance :** réseau d'alerte et d'écoute 24h/24 7j/7 (chute, malaise, isolement) et système d'alerte spécifique pour personnes désorientées.

Autre service : **ADS** (association domicile service) rattachée à l'ADMR. Cette association propose des services tels que petits bricolages, ménage, jardinage ...

Ce service à la personne bénéficie de la réduction d'impôts.

Dans le cadre de sa politique de prévention et de bien-être, l'ADMR a mis en place un atelier « gym, mémoire, équilibre » ainsi qu'un atelier de sophrologie.

Au mois de mai, un après-midi récréatif a réuni une cinquantaine de personnes aidées et personnes de plus de 80 ans du Val.

L'association remercie la municipalité pour la subvention qu'elle lui alloue chaque année.

Meilleurs vœux à tous .

Pour tous renseignements : ADMR Orchamps-Vennes tel : 03 81 43 69 57

Bureau ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

La Ligue contre le cancer

La Ligue contre le cancer est un acteur majeur dans la lutte contre le cancer. Elle ne vit que grâce aux dons et legs.

La collecte 2023 sur notre commune a rapporté la somme de 3463,50 €. (3831,50€ l'an dernier)

Outre les traitements habituels de radiographie et chimiothérapie, de nouvelles thérapies sont utilisées :

- L'immunothérapie qui consiste à corriger et stimuler le système immunitaire du malade.
- Les vaccins préventifs comme celui contre les papillomavirus.
- Les vaccins thérapeutiques à ARN destinés à certains cancers.

Mais malgré les avancées de la recherche les nouveaux cas de cancer ne cessent de progresser : 362 000 nouveaux cas en 2017 contre 439 000 nouveaux cas en 2023.

Voici les grandes actions de la Ligue Besançon pour l'année 2022 :

1 - La recherche : 200 406 € pour la recherche à l'échelon national et régional.

2 - Les actions pour les malades : 315 900€ pour :

- La convention annuelle avec le CHRU de Besançon et le CHI de Pontarlier
- L'accompagnement psycho-social des patients et des proches
- L'attribution d'aides financières aux personnes malades
- L'espace Ligue à Pontarlier et Besançon avec de l'activité physique adaptée et des soins esthétiques
- Création d'un espace Ligue au CCAS de Morteau avec des soins socio-esthétiques.

3 - La prévention : 27 300€ pour :

- le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal.
- La lutte contre le tabagisme.

Ces actions sont possibles grâce à vos dons.

Merci à vous tous votre soutien est précieux.

Les bénévoles qui effectuent la collecte : Isabelle Borne, Frédéric Cattet, Elisabeth Cassard, Pierre Guillet, Josiane Renaud, Anne-Marie Fleurot



Bonjour à toutes et tous

À l'heure où j'écris ces quelques mots notre saison est bien avancée, nous constatons que le chevreuil est de moins en moins présent dans notre campagne, les sangliers eux aussi se font rares. Nos chasseurs ont pu s'adonner à la chasse du lièvre qui lui, semble être bien présent. La Chasse de la bécasse et plus compliquée aussi, peut-être en raison de la migration décalée avec les saisons un peu perdues et les températures encore bien douces pour la saison.

Un grand merci au comité des fêtes pour nous avoir prêté les infrastructures pour la réalisation de notre « petit ball-trap » le week-end de la fête villageoise de Fournets-Luisans. Merci à monsieur le maire et son conseil municipal pour les autorisations, merci à Fanny Food-truck, et merci à tous les chasseurs qui ont participé et rendu ce ball-trap possible.

Tous les chasseurs de notre AICA Fournets Luisans-Fuans se joignent à moi pour vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année.

NB : Le vendredi est un jour sans chasse.



Le Président

Steve

Club de la dame verte

Le président Jean Michel a décidé de démissionner. Nous le remercions pour son dévouement et le travail accompli pendant ces années.

Le club se compose de 21 membres et nous nous réunissons le mardi après -midi tous les quinze jours.

Nous passons des moments agréables, conviviaux et nous comptons toujours sur de nouveaux membres.

Nous remercions Dominique Ligier qui a passé des films sur la commune et il voudrait renouveler l'expérience en sélectionnant d'autres films. Nous allons voir si ce projet sera organisé.

Certains membres du club ont été bénévoles pour le 15 août et nous avons passé une bonne journée avec le comité des fêtes que nous remercions pour nous avoir permis de tenir le stand de casse boîtes, ce qui nous a fait faire du bénéfice.

Nous remercions M. le Maire ainsi que les conseillers pour tout ce qu'ils apportent pour le bien du club.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé 2024.

Le Président

M.Fuentes Antonio

Tel : 06 85 09 01 65

COMITE DES FETES

2023 a été marquée par le retour de manifestations importantes pour notre village mais aussi la création de nouvelles. Ces manifestations ayant plu à un grand nombre d'entre vous, nous avons pris la décision de les maintenir pour les années à venir.



La Soirée Jeux

La petite soirée jeux, simple et conviviale où se sont retrouvés plus d'une trentaine de personnes a été à nouveau demandée. Alors on vous attend courant février pour renouveler cette expérience. Ainsi, vous pourrez y découvrir de nouveaux jeux ou simplement jouer au traditionnel jeu de Tarot. Tout cela dans une ambiance chaleureuse.

Le tournoi de pétanque

Différentes équipes de différents niveaux sont venues s'affronter sur le terrain du chalet du mont de Fuans non seulement dans un esprit de compétition mais également de partage. Cet après-midi n'est pas seulement un rendez-vous entre boulistes, vous pouvez venir entre voisins ou amis nous retrouver autour d'une restauration rapide.

Pour simplifier le fonctionnement, la date reste fixée au 1er samedi du mois de juin.

15 Aout

Le retour du 15 Août !

De nombreux marcheurs sont venus découvrir nos beaux parcours malgré les quelques gouttes de pluie matinale et c'est dans une ambiance familiale et ensoleillée que vous avez également partagé le repas copieux du midi.

Une petite kermesse dès l'après-midi a ravi les petits et grands enfants.

Nous tenons à remercier les associations qui nous ont aidées à l'animation,

L'association des parents d'élèves pour les crêpes, le Club de la verte et le Club de Futsal de Fuans pour leur stand sur la kermesse.

Cette journée sera également au programme de l'année prochaine

Le banquet des Classes

Cette année a aussi été marquée par le retour du banquet des classes qui avait malheureusement dû faire une pause lors du Covid.

Une cinquantaine de conscrits ont passé une journée dans une bonne ambiance entre repas, chansons et danses... Nous n'avons eu que de très bons retours.

La date semble convenir à beaucoup d'entre vous. Nous gardons donc le banquet des classes le 2eme samedi d'octobre.

Concours de décorations et fêtes de Noël

Merci ! 6 groupes ont décoré cette année le village, nous ne pouvions pas en espérer autant.

La fête de Noël a également eu du succès. Cette soirée conviviale a permis de rassembler les habitants de différents quartiers et surtout de faire de belles rencontres.

Le concours et la soirée seront également au programme de l'année prochaine.

2024 :

- Comme annoncé, nous allons reprendre au programme tous nos événements de cette dernière année.

- Nous vous proposons une journée le Dimanche 24 mars 2024 .

Organisation Repas grenouilles avec le trajet en bus

Les inscriptions pourront se faire jusqu'au 26 Janvier

MENU

Salade Franc comtoise

Grenouilles (servies généreusement)

Jambon cuit fumé du Haut Doubs Accompagné de Frites

Duo de fromage régionaux, Salade et cancoillotte tiède

Charlottine vanille/fruits rouge trait de coulis et noisettes de chantilly

Le tout dans une ambiance garantie de 12h à 17h30 avec *Guy et Son accordéon*

PRIX 60 euros/pers (Personne à contacter Monique TATTU 06 72 19 48 33)

- Nous envisageons également une journée pour nettoyer notre village.

Membres et Bénévoles, villageois :

En tant que présidente, je tenais à remercier tous ceux qui m'ont fait confiance cette année, année qui n'aurait pas pu être aussi belle et réussie sans l'aide et les idées de chacun. Merci à vous tous.

Assemblée Générale :

Notre **Assemblée Générale aura lieu le vendredi 26 janvier à 19h à la salle de Mairie**. Vous y êtes tous conviés et nous espérons que nous vous avons donné envie de venir nous rejoindre.

MEILLEURS VOEUX POUR 2024

Elodie JACQUIER
Comité des Fêtes de Fuans



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE FOURNETS-LUISANS FUANS

2023 aura encore été une année très active au sein de l'Association des parents d'élèves du RPI du Fuans-Fournets-Luisans. Entre les manifestations propres à l'APE et la participation à celles des villages, les membres et parents se sont fortement mobilisés tout au long de l'année !



Fin 2022, nous avons réitéré l'organisation du **marché de Noël** dans une formule un peu différente... Cette fois-ci nous avons investi la salle des fêtes, avec des exposants locaux. Les crêpes, et le vin chaud, tout comme les chants de Noël sont restés de la partie. Les fromagers ont participé à l'évènement en proposant un stand. Et quelques flocons se sont invités pour la magie de ce moment !

Les enfants et les adultes avaient pour l'occasion bien travaillé pour créer un stand de créations faites main, qui a rencontré un fort succès... et que nous avons pu reconduire lors du **Marché de Noël de Consolation**.

En février, ce fut le retour **du carnaval**, sans défilé faute au brouillard dense, mais avec plein de jolis costumes, une ambiance festive et de bons gâteaux réalisés par tout le monde ! Un moment toujours apprécié des enfants !



Dans l'hiver, nous avons également proposé des crêpes aux skieurs au chalet du ski de Fournets-Luisans.



En mai, nous avons pu tenir un stand **de vente de fleurs**, lors de la fête du Printemps de Consolation.

Lors de la **fête de fin d'année du RPI**, après un magnifique spectacle des enfants, nous avons proposé un moment convivial sous le théâtre, pour restaurer et désaltérer tout le monde !

Cet été, suite à l'invitation des comités des fêtes, l'APE a tenu un stand de crêpes lors de la **marche du 15 août à Fuans**, et une cible de foot géante lors de la **fête de l'âne aux Fournets**.

La foire aux vins a eu lieu en septembre, avec une dégustation et des ventes là encore couronnées de succès ! Rendez-vous est pris pour la rentrée 2024 !

Comme chaque année, nous avons également réalisé **diverses ventes** afin de récolter des fonds pour nos chers petits écoliers : vente de sapins, de chocolats, de produits secs (farine, préparation, fruits secs du Moulin Thuriot) et d'étiquettes nominatives pour le voyage scolaire.

Nous continuons aussi à vous solliciter pour **le recyclage de vos papiers et prospectus**.

Cet acte écologique est bon pour la planète, comme pour l'association, qui trie et vend ces papiers sous forme de bennes à Préval pour en fabriquer des plafonds. Nous vous invitons donc toujours à nous rapporter tous vos magazines, prospectus et papiers en tous genres dans l'un de nos centres de tri au Luisans (*sous l'ancienne l'école*), à Fournets-Luisans (*direction les Commènes*) et à Fuans (*à la fontaine de la grande rue*).



Prospectus Recyclés

Tout ce dynamisme et cette mobilisation font leurs preuves et ont de nouveau permis cette année de financer de nombreux projets pour les écoliers du RPI. Outre les 30 euros donnés par enfants pour diverses actions ou achats dans l'année, l'APE a financé les bricolages de Noël, les trajets en bus pour le spectacle de fin d'année par exemple. Les élèves de l'école primaire sont partis en voyage scolaire à Paris, l'association a pu donner 80 euros par enfant, une grosse aide pour les parents ! En tout c'est presque 11000 euros de dépenses pour les écoles ! Au-delà de ces apports financiers, l'association participe à la vie des villages, que ce soit à travers ses propres manifestations ou en s'associant à d'autres acteurs locaux ! De quoi rendre nos lieux de vie dynamiques et favoriser les rencontres.

2024 s'annonce de nouveau riche et pleine de surprises...

Finissons par remercier l'ensemble des membres de l'association, mais également tous les parents qui viennent ponctuellement aider à trier le papier, retourner quelques crêpes, donner un peu de leur temps pour les enfants ! Merci aux équipes éducatives des deux écoles pour leur collaboration !


En février 2024, l'APE de Fournets-
Luisans-Fuans organise ses :

Carnaval



**LE 21 FÉVRIER POUR
LES ENFANTS
A LA SALLE DES FÊTES DE
FOURNETS-LUISANS
(PLUS D'INFOS EN DÉBUT
D'ANNÉE)**

**LE SAMEDI 17 FÉVRIER...
UNE NOUVEAUTÉ....
LE CARNAVAL DES GRANDS !
SOUPER, MUSIQUE,
AMBIANCE
FESTIVE AU PROGRAMME!
INSCRIPTIONS ET INFOS
SUR HELLO-ASSO**





<https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-fournets-luisans-fuans/evenements/le-carnaval-de-l-ape>

« Le Futsal Club de Fuans a de belles heures devant lui »



L'année 2023 a été marquée par la création d'une nouvelle association sur le sol fuanais. En effet, il s'agit d'un club de futsal (comprenez bien par-là futsal spécifique, différent du football) qui a vu le jour au mois de février. À l'origine de ce projet, Johan (Président) et Loïc Marguet (Secrétaire), deux frères originaires du village, qui avaient ce projet en tête depuis plusieurs années, ayant auparavant pratiqué le futsal respectivement à Montpellier et Besançon. Leur idée : former une équipe avec des joueurs du coin ayant un bon état d'esprit et un bon potentiel, afin d'atteindre rapidement un niveau de pratique régional.

Pour mener à bien ce projet, ils se sont rapidement entourés de leur cousin Quentin Marguet (Trésorier), ainsi que de Maxime Vieille, qui s'est vu confier la mission d'entraîner les lynx de Fuans, tout en jouant dans l'équipe. Pour en revenir à l'équipe, elle est constituée de joueurs de Guyans-Vennes, Orchamps-Vennes, Maiche, Morteau et de trois fuanais : les frères Marguet donc, et Ulysse Cattet. La majorité d'entre eux ont une licence dans un club de football, en parallèle du futsal.

Concernant les débuts sportifs, ils s'avèrent être assez concluants. Depuis le début de saison (septembre dernier), le Futsal Club de Fuans est invaincu, ce qui lui a permis d'être promu au niveau « Régional 1 Promotion » en terminant champion du district du Doubs et d'être encore en lice en Coupe Nationale ! Dès début 2024, ce sont plusieurs belles échéances qui attendent les jeunes futsalleurs, avec entre autres des matchs de coupes départementale et régionale, ainsi que les débuts du club au niveau R1 Promotion, face à des clubs de toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le Futsal Club de Fuans tenait également à remercier La Chèvrerie du Mont de Fuans, le Diamant Bleu, Pillot TP et l'Atelier d'Architecture Huot Sabrina pour leur soutien, qui a permis de développer et faire vivre l'association. Remerciements également à la commune de Fuans, pour son précieux soutien.

Rendez-vous en 2024 au gymnase d'Orchamps-Vennes pour venir découvrir la belle discipline qu'est le futsal et pour vibrer avec les lynx !

Vive le Futsal Club de Fuans et bonne année 2024 à tous !



Info

Info pratique : les matchs à domicile ont lieu au gymnase d'Orchamps-Vennes, les lundis à 21 heures. Voir les pages Facebook (Fuans Futsal) et Instagram (@fuans_futsal) du club pour plus d'informations.

Repas des aînés :

Il a eu lieu au restaurant « l'auberge du mont de Fuans » le 15 décembre.

45 personnes étaient inscrites. Nous avons une pensée pour ceux qui ne peuvent participer.

Un grand merci à Josianne Renaud qui chapeaute ce projet.



Animations du village :

Vous ne manquerez pas les décorations de Noël qui agrémentent les différents quartiers du village.

Belle initiative du comité des fêtes.



Le concours de la plus belle déco .

A l'applaudimètre , Le kiosque des Commènes est « vainqueur »

Coopérative de Fournets-Commènes

Aujourd'hui la coop est composée de 5 fermes, représentées par 9 personnes, qui se situent sur les communes de Fournets-luisans, Orchamps Vennes et Fuans. Ces fermes livrent environ 1400000 litres de lait, transformés en tomme, raclette et morbier dans l'ancienne fromagerie et en comté à partir de 2024, dans l'extension créée en 2023, en partenariat avec la fromagerie Badoz de Pontarlier

Par ailleurs les 9 producteurs de la coop ont décidé de créer un magasin de vente de fromages, pain, charcuteries, boissons et petite épicerie, à l'intérieur de cet agrandissement.

Nous vous accueillons, depuis le 15 décembre 2023, du lundi au samedi de 16h à 19h et les samedis et dimanches matin de 8h à midi. En dehors de ces horaires un distributeur automatique d'une partie de ces produits est à votre disposition 24h/24h.

Enfin un peu d'histoire pour se rappeler les débuts de notre coopérative :

Historique

En 1825, trois sociétés de fromagerie sont attestées à Luisans (production annuelle de 8500 kg) et deux à Grandfontaine-Fournets (6000 kg par an). Les trois fromageries en activité en 1845 (commune de Grandfontaine-Fournets) fabriquent annuellement 17 000 kg de fromage. En 1856, il existe également une fromagerie sur la commune de Luisans, qui produit 7000 kg avec 21 associés. Les trois fromageries attestées en 1873 (sections de Grandfontaine, des Fournets et la Racine) fabriquent respectivement 6000, 6000 et 4000 kg de fromage, et 1400 kg de beurre.

La fromagerie est construite en 1909-1910 dans le hameau des Fournets, à l'initiative de la commune de Grandfontaine-Fournets. Elle est équipée de matériel suisse (H. Vogt-Gut, à Arbon). Daté d'avril 1910, le bon de livraison prévoit "deux foyers de fromagerie nouveau modèle pour une chaudière de 1200 litres, deux chaudières (1200 et 150 litres), un transporteur à fromages, deux presses système Vogt-Gut, une table et trois pieds de presse, un calorifère vaporisateur, et 20 rondots de 26 litres". En 1929, la fromagerie des Fournets, associée à celle de Grandfontaine, traite 700 000 litres de lait et fabrique de l'emmental. Elle regroupe 26 sociétaires et collecte également le lait du hameau des Commènes (commune de Fuans). La matrice cadastrale mentionne en 1936 l'installation "d'outillage de fromagerie", correspondant vraisemblablement à un changement de matériel affectant le bâti.

La fromagerie est exploitée dans les années 1950 par un industriel lorrain, Jean Bichsel, avant d'être reprise par une coopérative vers 1960. Le bâtiment de la fromagerie a été agrandi vers l'ouest au début de la décennie 1960 : extension de la salle de fabrication et aménagement de deux logements à l'étage pour le porcher et l'aide-fromager. Une chaufferie indépendante est construite avant 1970 à l'ouest de la fromagerie.



Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs

<https://www.portes-haut-doubs.com>

REPERTOIRES **DES SERVICES**

La CCPHD vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 7 rue Denis Papin
ZA En Pogie 25800 VALDAHON 03.81.65.15.15 contact@portes-haut-doubs.fr

DECHETS :

PREVENTION-COMMUNICATION : Caroline GRANDJEAN Tél. 06.35.15.08.34 -
INTERVENTION : Guillaume JEANNINGROS Tél.03.81.56.39.30

URBANISME :

INSTRUCTEURS : Manon MEUTERLOS Tél. 03.81.65.15.15

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : Marjorie BARRIOZ Tél. 03.81.65.15.15

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : - Damien HUMBERT Tél. 03.81.65.15.15

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : - Vanessa BROUILLET Tél. 03.81.65.15.17

TRANSITION ENERGETIQUE : - Aurore BROCHARD Tél. 03.81.65.15.18 –
Stéphanie REDOUTEY Tél. 03.81.65.15.19

TOURISME, VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE : - Marjorie BARRIOZ Tél. 03.81.65.15.15 -
TOURISME VERT : Maxime TISSERAND Tél. 03.81.65.15.15

TRANSPORT A LA DEMANDE : - RENSEIGNEMENTS : Marjorie BARRIOZ Tél. 03.81.65.15.15
- RESERVATION : LIBERTAD Tél. 07.87.58.55.78

RELAIS PETITE ENFANCE : Martine KUHN Tél. 03.81.26.00.92 ou 06.82.35.63.10

PISCINE : - ACCUEIL Tél. 03.81.40.03.88 ou 03.81.65.15.24



INFORMATIONS



HORAIRES SECRETARIAT MAIRIE :

Mardi : 09h00/12h00

Jeudi : 14h00/ 18h30

Vendredi : 14h00 / 16h00

Le premier et le troisième samedi du mois : 9h00 / 11h30

Mail de la mairie : mairie@fuans.fr

Tel : [03.81.43.55.10](tel:03.81.43.55.10)

Site internet : <https://fuans.fr/>

Salle des fêtes :

Tarifs :

	Habitants Fuans	Extérieurs	Associations Fuans	Associations Extérieures
1 jour du lundi au vendredi midi	80 €	100 €	gratuit	80 €
Week-end du vendredi soir au dimanche soir	150 €	200 €	gratuit	120 €

Pour un enterrement la salle est mise à disposition gratuitement.

Merci aux utilisateurs de la salle de respecter les voisins, évitez de klaxonner en repartant de votre soirée (ou de faire trop de bruit en claquant les portières ou de parler très fort)...

BRUIT :

Réglementation : principales dispositions de l'arrêté préfectoral "bruit"

Principe général : tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

La durée, la répétition ou l'intensité sont prises en compte pour apprécier les nuisances dues aux bruits de voisinage. Les nuisances peuvent être constatées par les forces de police et de gendarmerie, les maires et tout agent communal commissionné et assermenté sans avoir besoin de procéder à des mesures acoustiques.

En ce qui concerne les propriétés privées, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- Les dimanches et jours fériés de 10 à 12h





Plusieurs concitoyens nous ont fait part de leur mécontentement suite aux nombreuses crottes de chiens ainsi que de leur divagation !

Merci aux propriétaires de pallier ces désagréments.

Démarches ANTS

Demander un titre sécurisé sur le site de l'ANTS est 100 % gratuit. La démarche pour faire une demande sur le site de l'ANTS est mise à jour chaque année, retrouvez donc toutes les informations importantes :

- Pour demander une carte d'identité ou un passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr/>
- Pour un permis de conduire: <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour une carte grise aller sur: <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>. Les usagers de la route peuvent aussi s'adresser **à un centre habilité le plus proche** afin d'obtenir une aide rapide pour immatriculer **votre nouveau véhicule**.

BRÛLAGE

Règlement Sanitaire Départemental :

Article 23-3 : Le brûlage en plein air des déchets et détritrus de toute nature est rigoureusement interdit dans les agglomérations.

Article 84 : Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateurs individuels ou d'immeuble est interdite

Définition d'un déchet verts au sens de la circulaire du 18 novembre 2011 :

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

Les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

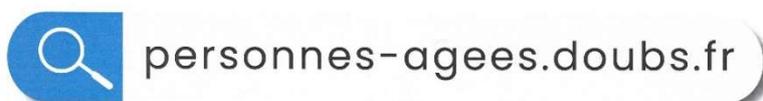


- Les infractions au RSD peuvent être constatées :
-
- par les agents de police municipale sous la forme d'un rapport dont ils doivent par la suite rendre compte au maire et au Procureur de la République (art 21-2 du code de procédure pénale)
- par procès verbaux par les officiers ou agents de police judiciaire, Le maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire (art 16 du code de procédure pénale) peut donc lui-même constater la commission d'une infraction au [RSD](#) ainsi que les policiers et les gendarmes.

Le non respect des dispositions du RSD expose le contrevenant à une amende de 3e classe, pouvant s'élever au maximum à 450€ aux termes de l'article 7 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003 relatif aux dispositions réglementaires des parties I, II et III du code de la santé publique qui encadrent l'élaboration et le contenu des règlements sanitaires locaux.



**LE DÉPARTEMENT RÉPOND
À VOS QUESTIONS !**



doubs
le Département

